



Ensemble Vocal

VOIX DU FLEUVE

Contrat d'embarquement Vaisseau

"Ensemble vocal Voix du Fleuve"

1. Mon voyage suppose un engagement d'au moins un an.
Au programme, croisières, festivités et plus si affinités.
2. Le Capitaine est le seul maître à bord.
Il a toujours raison, même quand j'estime qu'il se trompe.
3. L'entraînement aux manœuvres se déroule le mercredi de 20h30 à 22h30.
A l'approche des escales, les quarts peuvent être doublés.
Je me dois de m'y soumettre ou, à défaut, de maintenir mon niveau,
au risque d'encourir les foudres du Capitaine ou de l'Armateur,
voire pire, celle de l'Equipage
4. L'Armateur, sur les conseils du Capitaine et des Quartiers-Mâtres
peut décider de mon débarquement si je mets en péril le Vaisseau.
5. Je me dois de contribuer à l'humour et à la convivialité ambiante,
sous peine d'être mis en quarantaine.
Trop sérieux s'abstenir, pas assez également.

Février 2004